



LETTRES  
DE MONSIEVR  
DE COVLOMBY.

DISCOVRS DE  
CONSOLATION.

A Monsieur le President IENNIN  
sur la mort de Madame sa femme.

Sous les noms d'ARISTANDRE & de  
CLEANTEE.

**D**E toutes les coustumes  
qui se pratiquent entre  
les hommes, vne des  
plus dignes, & des plus  
louïables, est de se donner conseil  
les vns aux autres, quand il leur

arriue des afflictions. La Fortune nous rend misérables par tant de manieres, que mesmes les plus heureux ont besoin d'estre souuent consolez, parce qu'ils sont souuent affligez. Mais comme il y a de la difference entre les conditions de ceux qui sont en aduersité, il y en a semblablement entre les subjects qu'on a de les conso-  
ler. Nous deuons cét office aux vns, seulement parce qu'ils sont hommes; nous sommes tenus de le rendre aux autres, parce qu'ils sont plus considerables que n'est le commun des hommes, & qu'estans esleuez par leurs merites aux plus importantes charges des Estats où nous viuons, ils ne peuvent pleurer long temps sans faire pleurer le public. A R I S T A N D R E,  
ie me recognois obligé par ceste

dernieré raison de vous donner ce discours. Quand le feu se prend à quelque grand Arsenat, où sont en reserue les poudres, les armes, & les principales machines de guerre d'un Estat, chacun essaye de repousser vn peril commun, avec des forces communes; les vns apportent de l'eau afin d'esteindre le feu, les autres couppent la charpente pour empescher le cours de l'embrasement: De mesme lors qu'il arriue quelque sinistre accident à ces eminentes vertus, où consiste la force, & le salut du Royaume, il est raisonnable de contribuer ce que nous pouons pour les secourir. La tristesse est si contraire à nostre vie, que la principale occupation de la Medecine n'est qu'à rechercher des remedes contre les maladies qu'elle appor-

te. Elle conuertit en la propre haine de nous-mesmes l'amour que nous auons pour les morts, & corrompt nostre goust iusqu'à nous oster le sentiment de tout, sinon des ennuis. Si par interualles nous auons quelque tréue dans les compagnies, elle nous prend incontinent apres à son aduantage dans la solitude, & comme vn ennemy qui marche avec vn camp volant, elle nous vient assaillir lors que nous la croyons esloignée. De sorte que puis qu'on ne peut estre en seureté de ce costé-là comme en la paix, au moins deuous-nous estre tousiours armez comme en la guerre. **ARISTANDRE**, c'est à quoy vous vous deuez preparer, auparauant que vostre mal soit plus longuement inueteré. Il n'est quelquefois si foible party, qui ne

deuienne puissant quand on ne-  
glige le soin de s'opposer de bon-  
ne heure aux premiers progres de  
ses armes; & n'est pas si malaisé de  
repousser vn ennemy qui n'est  
que sur la frontiere, que de le dé-  
faire quand il regne dans la ville  
capitale d'un Estat, & fait tous  
actes de victorieux. Je ne vous  
donne point ce conseil afin d'ar-  
rester les larmes que vous deman-  
de le sentiment de la nature; mon  
dessein est d'empescher seule-  
ment celles qu'exige de vous la  
tyrannie de l'opinion. C'est ceste  
cõmune erreur qui nous persuade  
que les morts sont inhumez sans  
honneur, quand ils sont pleurez  
sans excez. Ceste rare lumiere  
d'esprit qui vous fist autrefois ap-  
porter tant de faciles accommo-  
demens à tant d'affaires espineu-

ses qui concernoient le repos de toute l'Europe, vous peut encore faire trouuer des expediens pour honorer la memoire de CLEANTEE, & conseruer vostre reputation & vostre vie. Il n'appartient proprement qu'au vulgaire, de s'imaginer que les devoirs de bon mary, & de grand Ministre d'Estat sont incompatibles. Iamais les preceptes de la vraye sagesse ne condamnerent l'usage des pleurs; mais il est vray qu'ils apprennent à pleurer modérément. Ils ne veulent, ny que nous ayons les yeux secs aux funerailles de ceux que nous auons cherement aimez, ny que nous les ayons perpetuellement baignez de larmes. Ceux qui s'auancent de dire que les loix de la vraye Philosophie font guerre ouuerte à tous

les sentimens naturels, & nous ordonnent de nous comporter inhumainement dans les auantures humaines, calomnient son innocence, & n'ont iamais approché du Portique de Zenon. La Philosophie veut que nous ressentions du desplaisir de la mort de nos amis, & non que nous nous en tourmentions eternellement, & adioustions au mal de les auoir perdus celuy de nous perdre nous-mesmes. Autresfois à Rome la mesme loy qui dispensoit les seruiteurs de la subiection de leurs maistres pendant la solennité des Saturnales, les rappelloit au premier deuoir de l'obeyssance aussi tost que la feste estoit passée. Durant les premiers ennuis qu'apportent les pertes recentes, permettons à la passion de nous em-

porter aucunement: que celle qui doit estre seruante soit Reyne: Mais aussi tost que les ceremonies des funerailles sont passées, il faut que la raison reprenne possession de nos esprits, & se remette en son trosne pour regner comme auparauant. L'empire qu'elle exerce sur nos volontez ne sent rien d'iniuste ny de tyrannique; Auât que de nous ranger à ce qu'elle veut, elle s'accommode à ce que nous pouuons, & se comporte enuers nous comme les creanciers equitables qui tolerent l'impuissance des pauures debtors dont les terres sont infructueuses par la faute de la Nature, & contraignent rigoureusement ceux que les grandes recoltes rendent entierement inexcusables. Tant plus nous receuons de graces du Ciel,



tant plustost la raison veut estre satisfaiete de nous. Quiconque a conioinct, comme vous, l'administration des finances, & l'integrité, est monté au degré d'une vertu à qui rien ne doit plus estre difficile. Je sçay bien que nous faisons quelquefois de si grandes pertes, que n'en auoir point de sentiment est plustost vn effect de stupidité que de constance. Que sil est permis de se plaindre, & de soupirer, il semble certainement que ce soit lors que la mort nous separe pour iamais d'avec les personnes qui font vne moitié de nous-mesmes, qui prennent esgalemét part à nos desplaisirs comme à nos ioyes, & avec qui nous ne sommes pas seulement ioincts par la sympathie des humeurs, & par la liaison du mariage, mais de plus par l'heureuse

posterité, en laquelle nous nous voyons comme reuiure en mourant. L'audace humaine, échauffée par la conuoitise, entreprend des voyages d'un bout de la terre iusques à l'autre; mais quoy que ceux qui se hazardent à ces navigations ne flottent que sur des planches de bois, qui ne seruent que de ioüet aux vents, & aux ondes; quoy qu'ils n'ayent point d'autre guide que l'aiguille d'un compas, sur vne estendue de mers non seulement infinie, mais mesmement incognue; il leur reste tousiours quelque esperance de retour. Parmi le grand nombre de ceux qui se sont perdus en ces entreprises, la fortune en a ramené quelques vns dans leur pays, mais le Destin ne faiçt reuenir personne de la sepulture. Or

quoy que la tristesse soit toujours à redouter, vous la devez d'autant plus craindre, qu'il semble qu'on ne puisse regretter qu'auecques iustice ce qu'on n'a aimé qu'auecques raison. Ioint que le parfait amour coniuugal se donne quelques fois la licence de nous faire excessiuement pleurer ceux que la vertu nous a fait incomparablement cherir. Car comme les guerres qui sont allumées auec les pretextes les plus specieux sont ordinairement les plus dangereuses; ainsi les passions qu'excite en nos ames le mouuement de la pieté, sont les plus fortes, & les plus durables: Tant il est naturel à l'homme de s'opiniastrer aux actions qu'il fait auecques plaisir, & qu'il croit faire auecques sujet.

Vous avez perdu depuis vn mois vne femme si digne d'estre pleurée, qu'en la souuenance qui vous reste de ses actions vous ne scauriez trouuer aucun defaut qui puisse diminuer vos regrets. Iamais elle ne vous donna desplaisir, que par sa mort. Elle auoit toutes les vertus de son sexe, & pas vne de ses imperfections. Et en quel temps, ô bon Dieu! lors que la deprauation quasi generale ne faict que rire des crimes du sexe, & que les femmes tiennent que celles qui ne sont pas vaines ne sont pas du siecle. Et en quel lieu a-elle faict paroistre sa modestie? dans la ville capitale d'un Royaume quasi perdu par le luxe; dans Paris où les vanitez sont comme en leur trosne, & où l'orgueil ne faict que se iouer des larmes & des sueurs

112 DE MONSIEUR  
des prouinces desolées.

Si quelquesfois les esprits des hommes sont dans les bones opinions, il ne s'en faut pas émerveiller. Nous sommes nais pour iuger de toutes choses, & pour en faire de grandes. Outre l'inclination qui nous y porte, nous sommes aidez par l'experience des affaires d'ot nous sommes referuez la cognoissance. Nous auons encore l'auantage de la lecture des bons liures, qui seruent beaucoup pour former l'esprit: Mais quand les femmes sçauent iuger sainement, il faut auoier que c'est vn miracle d'autant plus grand qu'il semble que la Nature les ait faiçtes pour vn autre vsage, & que la possession entiere que nous auons prise de tous les soins importans, leur oste tout moyen de paruenir à la  
capacité

capacité requise pour faire de sains iugemens. Qui iamais a mieux cognu que CLEANTE la croyance qu'il faut auoir des honneurs & des richesses, à quoy nostre ambition & nostre auarice nous font mettre le souuerain bien? Quand on luy dist que le Roy vous auoit fait Superintendant de ses Finances, quelle nouvelle indifferente fut iamais recüe de personne avec moins de ioye? tant s'en faut, elle en fut si triste que vos amis au lieu de s'en réjouir avec elle eurent de la peine à l'en consoler. A quelle femme de nostre siecle est-il arriué d'auoir vne vertu eminente iusques à ce poinct que de mespriser avec modestie les honneurs que les hommes tenus pour sages recherchent avec le fer, & le feu? Les

114 DE MONSIEUR

exemples de ceste moderation sont tres-rares dans les liures, plus rares encore dans le monde : & n'ay iamais veu qu'une seule femme qu'on a dict auoir pleuré de desplaisir quand les Seaux furent apportez à son mary. La prudence de CLEANTEE se doubta bien que sous l'apparence d'un accroissement d'honneur, sa Majesté vous vouloit donner un accroissement de trauaux, & que le soin de son seruice vous feroit mettre en oubly celuy de vostre santé, & de vos propres interests. Comme elle auoit esproué par l'employ que vous auez eu dans les grandes negotiations estrangeres, que les Ambassades ne sont que d'honestes bannissements : ainsi creut-elle que l'administration des Finances n'estoit qu'une seruitude

honorable. Car quelle autre fin legitime que la gloire se peuvent proposer les gens de bien dans les charges, de quelque condition qu'elles soient? Quasi tout le sexe feminin est naturellement ambitieux; il ne desire pas seulement les grands honneurs, comme estans les objets des grands courages, il les souhaitte comme chose defendue; car soit à tort ou à droict il est exclus de toutes les dignitez publiques par tous les Estats du monde, & n'en peut auoir autre part que celle que la societé du mariage luy donne par reflexion. A cause dequoy les femmes sont tellement interessées en la fortune de leurs maris, que leur vanité s'augmente à mesure qu'ils augmentent de qualité. Les sentimens en sont si doux, & si natu-



116 DE MONSIEUR  
rels, que celles qui font profession  
de n'estre touchées d'aucune sorte  
de plaisir, ont le visage riant aussi  
tost qu'on leur annonce la pro-  
motion de leurs maris à quelque  
grande qualité. Les fêmes barbares  
ne deuiennent pas seulement gra-  
cieuses à ceste nouvelle ; les laides  
mesmes en paroissent sinon belles,  
au moins agreables. Mais quand  
leurs maris paruiennent à l'admi-  
nistration des Finances , la ioye  
qu'elles en reçoient est d'autant  
plus grande que ces deux fortes  
passions, l'auarice & l'ambition, y  
rencontrent tout ce qui les peut  
contenter. Ce qui monstre bien  
qu'il falloit que CLEANTE  
reconust parfaitement la natu-  
re des honneurs qu'elle mespri-  
oit si courageusement. Voyez ,  
ARISTANDRE, l'opinion que

i'ay de vostre constance , puis que ie n'apprehende point de renouveler vos douleurs en renouvelant la memoire des rares qualitez d'une femme que vous avez tant aimée. Vous ne trouuerez iamais vn plus fauorable Arbitre de vostre perte que moy. Je confesse qu'elle est si grande qu'elle se peut mettre entre les pertes irreparables. Ce qui m'oblige à vous plaindre outre ceste consideration , est que ceste mesme lumiere de iugement qui vous a fait recognoistre combien vne si digne femme meritoit d'estre cheric, vous fait voir aussi combien elle merite d'estre regrettée. Quand les grands esprits sont priuez de ce qu'ils aiment , il faut auoier qu'ils sont tout autrement touchez que ces stupides qui ne scauent ce que

valent les honnestes femmes, qu'apres qu'ils les ont perdues. Tant plus nous auons d'esprit, tant plus nous auons de sentiment. Nous sommes comme ces combatans vigoureux à qui la grande force de corps apporte ce preiudice, que quand ils s'enferment des armes de leurs ennemis, ils sont beaucoup plus blesez que s'ils estoient moins robustes. Se rencontrant donques en cet accident tant de circonstances qui le rendent douloureux, il ne se faut pas estonner si nous craignons que la tristesse que vous en auez receüe n'altere vostre santé. Je sçay que la pluspart de vos amis qui voudroient apporter de l'allegement à vostre mal, apprehendent de l'irriter par des remedes trop precipitez: mais comme ie

fuis d'un autre aduis, ie desire tout de mesme y proceder autrement.

*Temporis officium est, solatia dicere,  
certi,*

*Dum dolor in cursu est, dum petit  
ager opem.*

*At cùm longa quies sedauit vulnera  
mentis,*

*Intempestiuè qui monet, ille mouet.*

Les consolations tardiues meritent d'estre receües comme celle que donnerent à Tybere les Ambassadeurs de Troye, lors qu'ils se vinrent condouloir avec luy d'un accident dont la douleur auroit peu estre guerie par le temps, quád elle auroit esté gráde, & que l'esprit de Tybere n'auroit point trouué dans les soins de l'autorité souueraine l'abondáce des grands diuertissemens, qui font si tost perdre aux Princes la memoire de

ce qu'ils ont vniquement adoré. La prudence des consolateurs doit, ce me semble, auoir esgard à la diuerse complexion des affligez qu'on veut consoler. Il est des esprits tellement opiniatres en leurs premieres douleurs, qu'en vain on leur fait des exhortations à la constance. Ils reiettent autant de salutaires conseils qu'on leur en sçauroit donner, & emportent comme des torrens impetueux tout ce qu'on tasche d'opposer à leur violence. l'en ay veu quelquesfois de si troublez, qu'ils comptoient les consolations entre leurs aduersitez. Il est vne autre sorte d'esprits, qui comme d'une trempe plus excellentę, supportent si constamment les afflictions, quelques grandes qu'elles soient, qu'ils de-

meurent immobiles dans les funestes accidens, comme des rochers au milieu des ondes. Mais comme les regions temperées les plus proches du Soleil, sont les plus promptes à produire les effets de la Nature; on y void les arbres chargez de fruités, & les campagnes émaillées de fleurs en la saison mesme où les contrées froides sont encore toutes couvertes de neiges & de glaçons : ainsi les ames hautes & releuées sont si voisines de Dieu, que ceste proximité leur communique de vrayes & solides consolations, lors que les ames abiectes sont encore toutes accablées d'ennuy. Possible me direz-vous que ceste derniere espece d'esprits ne se trouue pas communément, & qu'il est peu d'hommes capables de prendre

vne si grande resolution ; mais pourquoy ne pouuez-vous estre du petit nombre de ceux qui en sont capables? Vne des considerations qui me confirme autant en l'opinion que i'ay de vostre constance, est que vous ne pouuez ny voulez nier les bonnes qualitez de CLEANTE ; cela estant, qu'est-ce qui vous doit donner plus de consolation que cela mesme qui vous donne plus de douleur , à sçauoir le merite de celle que vous regrettez? Comme est-il possible que vous vous puissiez plaindre de ce qu'elle n'a pas assez vescu à vostre desir, & que vous ne remerciez pas Dieu de ce qu'elle a bien vescu? Il n'est rien de plus iniuste que de s'affliger de ne posseder plus vn bien, au lieu de se consoler d'en auoir eu la posses-

sion. Rien ne vous fait appeller court le temps que vous avez veſcu enſemble, que la ſatisfaction que vous avez receüe dans le mariage. Vne des iniuſtices des hommes eſt, qu'ils ne meſurent point tant les années au cours du Soleil, qu'à la proportion de leurs deſplaiſirs & de leurs contentemens. De là vient que les miſérables trouuent que les moments leur ſont des ſiecles. Les hommes heureux trouuent au contraire que les ſiecles leur ſont des moments. Par ceſte erreur vne meſme quantité de temps eſt diuerſemēt eſtimée ſelon les diuers intereſts de ceux qui en font le calcul. Que les meſmes rues qui ſemblēt courtes aux vainqueurs qui triomphēt glorieuſement, ſemblent longues aux vaincus qui tirent leurs cha-



riots, & sont menez en triumphe avec infamie! Et que le mesme vent qui est fauorable à celuy qui prend sa route vers le Leuant, est contraire à celuy qui veut aller aux isles Occidentales! Ces hommes à qui toutes choses viennent à souhait, se trouuent tous estonnez que sans y penser ils approchent du tumbeau. La mesme chose leur arriue qu'à ceux à qui le plaisir d'un entretien agreable oste de telle sorte le sentiment du chemin qu'ils font en se pourmenant, qu'ils se voyent arriuez au bout d'un canal, ou d'une allée, sans s'estre à peine apperceus qu'ils y venoient. Il ne faut donc pas regler le cours de nostre aage sur vne mesure si fausse que la fantaisie, mais en faire la supputation sur vn principe generalement re-

conneu, à sçauoir le mouuement de ce grand Astre qui faiçt les saisons; alors vous serez contraint de me confesser que la vie de CLEANTE n'a point esté si courte que la douleur vous le faiçt imaginer. Puis quelle assurance auez vous qu'elle eust esté plus heureuse quand elle eust esté plus longue? La carte de l'vniuers nous faiçt voir qu'au delà de certaines lignes on ne trouue plus que des mers glacées, & des terres inhabitables. ARISTANDRE, il en est ainsi de nos vies. Quand nous auons passé certaines saisons, tout le reste de nostre aage n'est plus que chagrin & douleur. Ceste obseruation n'est point faiçte d'aujourdhuÿ. Lisez Hippocrate, lisez Galien, & si vous voulez encor aller plus saant, lisez tout ce qui

126 DE MONSIEUR

fest escrit deuant eux de la vieillesse, vous trouuerez qu'on l'a mise de tout temps en l'aage mesme où nous la mettons. Le Poëte n'a pas dict sans raison,

*Oprima quaeque dies miseris mortalibus aui*

*Prima fugit, subeunt morbi, tristisque senectus,*

*Et dolor.*

Nos corps ne sont plus que de vieux edifices qu'il faut perpetuellement reparer, & n'auons alors quasi autre tesmoignage d'estre en vie que par les sentimens de nos maux. Nous ne pouons faire aucune fonction que nous ne l'achetions de l'auarice des Medecins; bref il faut demander à l'art tout ce que nous refuse la Nature, & recevoir des seules mains des Apothicaires les all-

mens qui ne nous estoient preparez auparauant que par celles des Cuisiniers. Ces vieux Courtisans que la vanité faiët encore venir au Loure pour voir & pour estre veuz, que sont-ce proprement que des morts viuantes, que des machines qui ne se meuuent que par des ressorts artificiels? Bienheureux qui meurt auparauant que les miserables du monde luy fassent desirer la mort. Si nous considerons bien l'origine de nos maux, nous trouuerons que ce ne sont que des peines de la longue vie. Combien de personnes heureuses sont deuenües miserables dans les retardemens de la mort? Tous les chemins que prend l'homme sont couuerts d'espines; c'est pourquoy ceux là sont les plus commodes qui sont les plus

28 DE MONSIEUR

courts. La bonne fortune, & la santé ne continuent jamais si esgalement qu'il soit possible d'estre long temps sur la terre, & d'estre long temps heureux. L'unique moyen de sortir promptemēt des calamitez humaines, est de sortir promptement du monde. Pour se garantir des iniures de la Fortune, il se faut retirer du lieu où elle exerce son autorité. Mais quoy que les afflictions d'icy bas soient infinies, & que peu de personnes en soient dispensées, ie ne dy pas qu'afin que nos amis en soient bien tost deliurez nous deuions desirer qu'ils meurent bien tost; mais ie soustiens que c'est vne raison pour nous consoler quand ils sont morts. Le monde est si remply de miseres, que les pleurs nous manqueront plustost  
que

que les occasions de pleurer. Rien ne se doit faire avec tant de moderation que ce qu'il faut faire souuent. Si les larmes ont la vertu de resusciter les morts, i'offre pour faire reuiure **CLEANTE** tout ce qu'en pourront fournir mes yeux, comme espuisez à force d'auoir pleuré ceste puissante colonne de l'Eglise, ceste lumiere incomparable des lettres, le Grand Cardinal du Perron.

**ARISTANDRE**, il ne faut chercher en la mort ny courtoisie, ny pitié. La raison pourquoy iamais on ne luy fist de sacrifices, est qu'elle ne fist iamais de faueur. Enuers tout homme equitable ce n'est pas vn foible moyen pour l'empescher de faire vne chose que de luy monstrier qu'il ne la feroit qu'inutilement. Ce qui arri-

ue à vne partie des hommes vous est aduenu, qui est de perdre vostre femme; ce qui doit aduenir à tout le monde luy est arriué, qui est de mourir. Nous nous préparons quelquesfois contre certains accidens qui ne nous arriuent iamais; plusieurs qui se sont estudiez pour se fortifier contre la pauureté, ne sont pas deuenus pauvres; l'application de la seule estude de la mort est assurée, parce que la mort est infaillible. Mais quoy que la condition de tous les hommes soit esgalle quant à ce regard, si est-ce que ie ne vous veux point consoler par la consideration des exemples ordinaires. Ie vous en allegueray entre les autres, vn si releué que ie m'assure que ce ne sera point sans fruiet. Lors que nous perdif-

mes le feu Roy par vne fortune si tragique, & si lamentable que ses ennemis mesmes le pleurèrent comme ses subjects, qui fut celuy qui ne iugea que ceste grande Reyne, sur les bras de laquelle tumba toute la charge de l'Estat, deuoit succomber à la douleur? Il n'y eut qu'une seule iournée d'intervalle entre la solennité de son Sacre, & ce deplorable accident. Neantmoins, elle prefera la nécessité de remedier à ceste perte au contentement de la pleurer, & ne donna pas moins d'admiration de sa constance que de ses autres vertus. Depuis quinze ans la maison d'Espagne a perdu vn Roy, vne Reyne, deux Empereurs. Les mesmes Princes que nous voyons dans le cercueil, sont ceux qu'autresfois on vit sur lestrosnes. Par



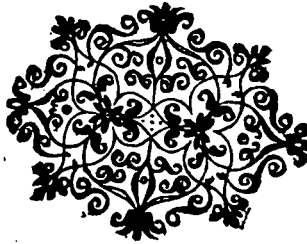
tout où la ioye faiçt des nopces, la mort y faiçt des enterremens. Vous ne trouuerez en toute l'Europe aucune maison Royale qui ne nous ait faiçt porter le ducil depuis peu d'années. Si ce n'est pas vn contentement que de mourir comme les Roys, au moins est-ce vne consolation. Eux qui sont maistres de nos vies, ne sont pas maistres de la leur. Vous estonnez-vous, ARISTANDRE, si la mort qui fait pleurer cinq ou six maisons, pour qui tout le genre humain semble estre créé, tire des larmes de vos yeux ? Combien ceste vie a-t'elle d'issues plus facheuses que celle par où en est sortie CLEANTEE ? C'est pitié que de la condition des hommes; les vns sont écrasés sous des ruines, les autres tombent en des ma-

ladies où la pieté oblige leurs propres parens de les estouffer. Mais combien de Reynes font mortes sans auoir laissé ceste consolation à leurs maris que de leur laisser des enfans? Vous auriez tort de ne vous pas tenir bien-heureux d'auoir vne posterité, sans laquelle vous vous estimeriez miserable. C'est beaucoup pour les autres hommes que d'auoir vne vertu, mais ce n'est pas assez pour vous. La grande opinion que tout le monde a de long temps conceüe de vostre merite, vous oblige à des actiōs extraordinaires. Il faut que vous adioustiez à la gloire d'estre incorruptible à l'argent, & infatigable au trauail, celle d'estre inuincible aux aduersitez. De moy, ie ne sçauois estimer ces hommes qui s'esloignent d'vne vertu com-

me ils s'approchent d'une autre:  
Ceste foiblesse appartient aux  
femmes qui deuenans chastes, de-  
uiennent presumptueuses, & par  
le crime d'un vice, ruinent le  
merite d'une vertu. Elles ressem-  
blent proprement à ces conqué-  
rans malheureux qui perdent  
une prouince à mesure qu'ils  
en conquierent une nouvelle. La  
mesme raison feroit blasmer en  
vous ce qu'elle feroit excuser aux  
autres hommes. La loy Rommai-  
ne deffend aux femmes de se re-  
marier dans l'an du deuil, non  
pour les obliger à pleurer perpe-  
tuellement durant ce temps, mais  
pour obuier au doute qu'on  
pourroit former sur la naissance  
des enfans s'ils venoient au mon-  
de en un temps où malaisément  
on reconnoistroit auquel des

deux maris ils appartiendroient, ou du viuant ou du mort, Si la loy eust estimé qu'il fust iuste de se tourmenter pour les morts, il est croyable qu'elle l'eust permis afin d'obliger vn sexe à l'infirmité duquel elle a concedé tant de priuileges. Dieu comble le Roy de si grandes graces, que la ioye que vous deuez auoir de la prosperité de ses affaires doit surmonter toute la douleur de vos afflictions particulieres. La coustume du Royaume ne permet aux Chanceliers de porter le deuil ny de femmes, ny de parens, comme si en desniant au Chef de la Iustice vne demonstration d'ennuy, qu'elle ne refuse à qui que ce soit, elle nous vouloit monstrer que les Ministres d'Estat ne doiuent auoir aucun sentiment que des interests

136 DE MONSIEVR  
publics. Bref, ARISTANDRE,  
souuenez-vous qu'il est bien-seant  
aux femmes de pleurer les morts,  
& aux hommes de s'en souuenir.





*LET TRE D'ESTAT  
sur le sujet de la main-levée  
du temporel des Ecclesiastiques  
de Bearn, autrefois affecté aux  
gages & pensions des Ministres  
de la Religion pretend.*

**V**ous avez tort de vous effrayer du faux bruit qui court que ceux de la Religion pretendue prennent les armes, & que tout le Bearn s'est reuolté. Vos apprehensions tesmoignent bien que vous ignorez quelle est la puissance du Roy, & la foiblesse de ceux que vous redoutez. Certainement, il semble que les Casimirs ayent desia passé le Loyre, & qu'ils viennent

inonder la France avec toutes les nations Germaniques. Jamais les Rommains ne furent plus effrayez quand ils virent qu'Annibal estoit à leurs portes, que vous l'estes de ce que ceux de la Religion pretendue ne sont pas contents. A voir vos lettres on diroit que tout est perdu, & le trosne Royal renuersé. Vous souuenez-vous point qu'il n'est pas permis de iuger sinistrement de la fortune de l'Estat, & que le recit des songes funestes, sur lesquels on pouuoit faire vn mauuais augure de la vie du Prince, ont autrefois esté punis comme des crimes capitaux? Vous vous estonnez de ce qu'en vn petit recoin d'vn grand Royaume comme la France, il y a des hommes qui n'obeissent que laschement: combien seroit-ce au contraire

vn plus grand miracle, si parmy des peuples si differents d'humour & de Religion, il se trouuoir vn consentement vniforme en ce qui regarde le deuoir de l'obeissance? Puis que l'experience nous faiçt voir qu'il n'est si petite famille qui n'ait son perturbateur, que ne deuous-nous point croire des Royaumes? Les Estats sont comme ces grands edifices où tousiours quelque pierre pousse hors de son alignement. La Frâce a quelquesfois esté sans tourmête, mais rarement sans quelque sorte d'agitation. Mettez-vous l'esprit en repos, & vous assurez que l'affaire de Bearn se passera plus doucement qu'on ne s'imagine. Outre que c'est vn faiçt particulier, quand tout le corps de la Religion pretendue se voudroit



intéresser en la main-leuée que sa Majesté a donnée aux Ecclesiastiques de Bearn de leur temporel possédé depuis cinquante ans par les Ministres du pays, assurez-vous qu'il receura la plus grande part des maux de la guerre, & cognoistra que rien ne l'a rendu redoutable que la fausse opinion qu'on a conceüe de ses forces. C'est pourquoy j'ay resolu de vous faire vne description du party des Protestans, & de vous représenter ce qu'il y a de foible & de fort, afin que la cognoissance des causes vous face saine-ment iuger des euenemens.

C'est vne maxime, qu'une des premières conditions requises à tout party qui veut faire de grands progres, est d'estre fortifié, sinon d'une cause legitime, au moins

d'un pretexte specieux. C'est ce qui met les peuples en des frenesies, qu'on esmeut avec beaucoup plus de facilité qu'on ne les appaise. La plus part des hommes vit dans les tenebres, iuge temerairement des choses, & se laisse plus toucher par les simples apparences, que par la solidité des raisons. Si les Romains eussent esté fins, Iules Cesar n'eust iamais esté Tribun du peuple; & si les Grecs eussent reconnu le mauuais dessein de Philippe, il n'eust iamais vsurpé la liberté de la Grece, sous pretexte de la proteger. Et sans chercher des exemples plus esloignez, lors que le Comte de Charolois, le dernier Duc de Bourgongne, courit de la couleur du bien public la passion de ses interests particuliers, & vint avec de puissantes forces assieger

la ville capitale du Royaume; combien la Noblesse Françoise fut-elle de temps auparavant que d'appercevoir qu'on l'abusoit? Elle s'opiniastra dans son erreur iusques à ce que le traité de Conflans luy fist connoistre qu'elle auoit fait la guerre pour les ennemis de son Prince, & que le Comte de Charolois n'auoit fait la paix que pour luy. Le frere unique du Roy, le Duc de Berry, qui s'estoit ietté dans ce party par la persuasion du Comte, fut-il pas entierement abandonné par le dernier traité de paix, quand le Comte eut obtenu de sa Majesté ce qu'il demandoit? Combien depuis cinquante ans la France a-t-elle receu de coups de la main de Dieu deuant qu'elle ait veu qu'on la trôpoit? L'experience luy a fait

voir qu'on ne defendoit la Religion que pour vsurper l'Estat. Les peuples ont tous les maux de la guerre, & les chefs de part tous les auantages des traictez de paix. Ce nous est tousiours vn tres-grand bien, de ce qu'il reste encore vne infinité de personnes qui se souuiennent des guerres ciuiles. Paris n'a point perdu la memoire des extremitez où le dernier siege le reduisit. Il n'est sagesse si ferme que celle que nous apprenons à nos despens ; & tous les preceptes des Stoïques ne nous rendent point si doctes en la science de viure, que l'experience des maux qui nous arriuent par nostre faute. Les derniers mouuemens de ce Royaume ont esté des preuues bien euidentes du profit que nous auons faict de nos propres affli-

ctions. Les villes n'ont point voulu adherer à la faction qui se fist contre le Roy; & si peu d'hommes qui se sont iettez dans le party des Princes, ne l'ont point tant fait par l'affection de leur service que de leurs interests particuliers. Lors que le Prince sur qui les mescontens ietterent les yeux pour demander la reformation des desordres, fut arresté dans le Louure, le peuple de Paris qui deux iours auparauant ne se pouuoit saouler de le voir, receut aussi peu d'esmotion de cet accident, que s'il fust arriué à quelque personne priuée. Cependant quels efforts ne firent point pour faire prendre les armes aux Parisiens, ceux qui se vouloient seruir de son nom pour troubler l'Estat? Les larmes, les cris de la douleur  
mater-

maternelle; les artifices qui peuvent esmouuoir à la sedition, à la colere, à la pitié, y furent tous employez. Cependant il n'y eut rien d'assez fort pour obliger les Parisiens de manquer à leur deuoir. Les peuples ont des humeurs vrayement estranges; ils mesprirent au soir ce qu'ils adoroient au matin; & ressemblent à la mer, qui estât calme fait tumber au fonds les mesmes choses qu'elle auoit esleué sur l'eau pendant qu'elle estoit esmeüe. Je reuiens à la fidelité de ceux de Paris; vous m'aduoüerez que si iamais il y eut saison où ce peuple deust avec apparence faire vn traitt de ses legeretez accoustumées, il semble que ce fut en ceste occurrence; ie dy de ses legeretez accoustumées; car quel party s'est-il fait depuis deux cens

146 DE MONSIEUR  
ans contre l'autorité de nos Roys,  
où la populace de ceste ville n'ait  
trempé? Tous les mouemens des  
prouinces ont commencé par Pa-  
ris comme par le premier mobile  
de l'Estat. Apres la bataille de  
Poitiers, de quelle façon se com-  
porta-t'elle pendant que le Roy  
Iean fut prisonnier en Angleter-  
re? Sous le regne de Charles VI.  
quelles eschappées ne fist-elle  
point? & quelles assurances peut-  
on prendre de sa fidelité iusques  
apres la bataille de Formigny, où  
la fortune adiugea la couronne  
au victorieux? Qui fist prendre au  
Comte de Charolois la hardiesse  
d'amener vne armée deuant Paris,  
que les menées qui sy estoient  
faictes en sa faueur, & la cognois-  
sance qu'il auoit que les habitans  
fauorisoient son dessein? Ses pra-

tiques y estoient si fortes, & l'autorité Royale si ruinée, que le Roy Louys XI. ne trouua moyen d'y asseurer son seruice que par sa presence. Tellement que pour dissiper ceste faction, il fut contraint de s'y rendre avec vne telle celerité, que ses ennemis le virent plustost venu qu'ils ne l'apperceurent venir. C'est dans Paris que furent iettées les premieres semences de ce party, qui auoit pour pretexte la defense de l'Eglise, & pour but la subuersion de l'Estat. Et bien que le mal ait quasi tousiours commencé par les gens de basse condition, si est-ce que la plus part des personnes de qualité se trouuerent engagées dans ces tumultes, fust par crainte ou autrement. De sorte que comme en toutes esmotions, tous se ietterent



à la fin du costé dont festoient iettez la plus part. Je dy doncques que ce peuple qui autrefois auoit faict tant de folies, fut tres-sage de n'en faire point. Cela monstra mesme combien il est malaisé de faire vn fondement certain sur des humeurs si muables. Pour reuenir à mon sujet, les signes des grandes & puissantes factions se recognoissent lors que tous les associez sont liez les vns aux autres par vne telle vnion, que comme en ceste grande reuolte des legions d'Alemagne contre Tibere, ils ne se proposent qu'vne mesme fin, ne tiennent qu'vn mesme moyen pour y paruenir, se courroucent & s'appaisent, se taisent & parlent en mesme temps avec vn tel ordre qu'ils semblent auoir vn Chef. Vous ne sçauriez

trouuer dans le corps de la Religion aucune marque de ce grand consentement : ceux qui sont parfaictement ioincts les vns aux autres quand il faut faire vne supplication au Roy, seroient entierement contraires s'il falloit faire la guerre. Leur mauuaise intelligence se void en deux choses tresconsiderables, d'où procede leur desunion en toutes les autres. La premiere est en la doctrine; d'autant que tous ne sont pas de mesme croyance; les ouailles ne sont point de l'opinion des Pasteurs; & ne veulent tenir en façon quelconque cet article du Synode de Priuás, par lequel il fut ordonné que les particuliers submettroient leurs sentimens au iugement des Eglises. Ils sont diuisez en intentions, à cause qu'ils n'ont

pas vn mesme dessein. Les Grands aspirent à la tyrannie, la Noblesse commune à la conseruation de l'autorité Royale, comme à l'Estat le plus fauorable à sa condition; car elle est tousiours opprimée dans le gouuernement Democratique, les mesmes vertus qui la rendent recommandable dans les Royaumes, la rendant suspecte dans les Estats populaires. Le peuple d'ailleurs faict tout ce qui luy est possible pour se saisir de l'autorité du gouuernement. Tous n'aiment pas la domination du Roy, mais tous redoubtent sa puissance. Quels mauuais traitemens, & quelles boutades extravagantes ne firent-ils point autresfois aux Princes qui exposèrent si souuent leurs fortunes & leurs personnes pour la de-

fense de la cause? La reuerence du  
 tiltre de Roy, & de premier Prin-  
 ce du sang, n'exempta point le  
 Roy de Nauarre des indignitez  
 qu'ils ont accoustumé de faire à  
 leurs Chefs. Le point dont nous  
 croyons qu'ils sont plus d'ac-  
 cord, est le plus controuersé, qui  
 est pour le regard de l'obeissance  
 que les subjects doiuent à leurs  
 Roys. La pluspart tient comme vn  
 article de foy, qu'il n'est permis  
 pour quelque cause, & sous quel-  
 que pretexte que ce soit, d'atten-  
 ter ny contre la personne ny con-  
 tre l'authorité de son Prince.  
 Quoy que l'assemblée de Saumur  
 fust vn pur attentat contre l'au-  
 thorité Royale, si est-ce qu'il y  
 eut des gens de bien qui n'ayans  
 pas esté assez forts pour l'empes-  
 cher, le furent assez pour s'oppo-

fer vigoureusement à ce qu'on n'adioustaft au crime de feftré assemblez contre la deffenfe du Roy, le crime de prendre des resolutions contre son feruice.

Entre les Grands, il y en a peu qui s'attachent à l'heresie par autre raison que parce qu'ils y sont plus considerables qu'ils ne seroient dans l'Eglise. Leur gouft est comme celuy de Cesar, qui aimoit mieux estre le premier dans vne petite ville, que d'estre le second dans Romme. Les personnes de condition releuée, qui n'ont gueres de compagnons dans le Caluinisme, auroient nombre de superieurs dans la Religion de l'Estat. Quant aux Officiers, & aux Marchands, ils ne se tiennent point assurez dans les lieux où la populace est la plus forte:

leurs vies & leurs biens y sont toujours en peril; car les indigens sont ordinairement seditieux, & toujours les plus puissans dans les tumultes. Ils commencent toutes les seditions, & n'y a seureté quelconque pour ceux qui ont du bien, quand ils se trouuent les plus foibles parmy ceux qui n'en ont point. Ce n'est pas donc sans sujet que les personnes aisées, iouïssans de leurs facultez sous le benefice des Edicts, preferent vne domination commode & legitime, à la tyrannie du menu peuple: En matiere de seditions, la perte est toujours pour les riches, & le profit pour les pauvres. Vous ne voyez gueres crier dans ce party que les petites gens, qui s'imaginent que leur condition sera meilleure dans le trouble que dans le repos.

La presumption que leur donne la force de leurs remparts les fait parler haut, comme s'ils estoient dans des places inexpugnables; la coutume du peuple estant d'estre insolent dans les villes, & craintif en la campagne. Le dessein de la Rochelle est entierement esloigné de l'intention de tout le corps. Les Rochelois pretendent que leurs bastions doiuent commander à la Xaintonge, au Poictou, aux prouinces circonuoisines, voire à tout le party, comme Venise donne la loy à toute la Seigneurie. Si les places où ceux de la Religion pretendue sont forts, estoient si proches les vnes des autres qu'il n'y en eust point de Catholiques entre deux, le party ne seroit pas foible comme il est: il pourroit faire ensemble

vn corps d'autant plus puissant que les membres en seroient vnis. Mais toutes leurs places sont tellement incommodées par le voisinage des Catholiques, qu'elles ne se peuuent secourir; & si arriuoit quelque guerre, chaque ville reserueroit ses forces pour sa defense, ce qui les empescheroit de mettre vne armée sur pied; de sorte qu'il faudroit que les principaux, au lieu de tenir la campagne, & d'auoir leurs coudées franches, s'enfermassent dans les villes où ils dependroient du menu peuple. C'est bien vn aduantage que d'auoir des places; il est impossible qu'vn party qui n'en a point puisse long temps subsister; mais il n'en faut pas plus auoir qu'on en peut garder, ny en garder tant que toutes les forces y soient em-



ployées. Ce fut pourquoy apres les premiers troubles de la Religion, les Protestans se resolurent de n'en conseruer que quatre ou cinq des plus importantes, tant pour le passage des riuieres, que pour la consideration des prouinces. Je ne puis souffrir les discours de ceux qui pour rendre ceste faction formidable, nous alleguent les iournées de Bossac, de Iarnac, de Moncontour, de Saint Denys, de Coutras; les Religionnaires ont donné plusieurs batailles, mais combien en ont-ils perdu?

Il se trouuoit lors aux affaires de la France vne rencontre de causes qui cessent maintenant entierement. La faction estoit appuyée sur les deux premiers Princes du sang. La dignité du Roy de

Nauarre, & la qualité du Prince de Condé la releuoient tout à fait; la situation des provinces esloignées, dans lesquelles estoit assise la pluspart des biens du Roy de Nauarre, estoit fauorable au party. Mesmes la confederation de quelques principaux Seigneurs du Royaume le fortifioit. Le gouuernemēt de l'Estat estoit odieux; car encore qu'il semblast que l'authorité de Messieurs de Guise deuoit finir avecques le Roy François qui auoit espousé leur niepce la Royne d'Escosse; si est-ce qu'ils se rendirent si considerables sous le Roy Charles, qu'ils furent comme arbitres de l'Estat. La reuolte des Protestans les rendit si necessaires, qu'ils furent iugez seuls capables de faire teste aux Princes du sang. Apres la

158 DE MONSIEVR  
mort de Charles & de tous ces  
Princes, & que Henry troisieme  
fust parvenu à la Couronne,  
les ennemis communs tant de sa  
Majesté que du Roy de Navarre,  
depuis Roy de France, se promet-  
tans de profiter de tous ces desor-  
dres, le firent armer contre le Roy  
de Navarre, son heritier presump-  
tif. De quelque costé que les  
choses tournassent, ils se promet-  
toient d'en tirer tout l'avantage.  
Si la guerre se faisoit, & que l'un  
ou l'autre fust perdu, tout le pro-  
fit de la perte estoit pour leurs en-  
nemis. Si d'ailleurs, la necessité  
contraignoit le Roy de faire la  
paix, ils se rendoient recomman-  
dables enuers le Sainct Siege, &  
enuers tout le party Catholique,  
par l'action mesme qui le rendroit  
odieux, comme fauteur d'hereti-

ques. Car encores qu'il fust souvent necessaire de poser les armes pour ruynner ce party, & de faire la paix afin de mieux faire la guerre, neantmoins ses actions, quelques iustes qu'elles fussent, estoient mal interpretées. Depuis que le Prince est vne fois en mauuaise estime, il ne faut plus qu'il espere d'obeissance & de respect. L'amour qu'on luy portoit aupara-  
uant, se perd incontinent apres la reputation, & la crainte ne dure gueres apres l'amour. Ses intentions tant soient-elles bonnes sont tousiours calomniées; & vient-on facilement du mespris de sa personne à la liberté de l'offenser. S'il veut faire quelque chose d'autorité absoluë, les peuples croyent que c'est tyrannie; si luy procede par la douceur, ils s'ima-

160 DE MONSIEVR  
ginent que c'est lascheté. Il n'est  
deuoir que les hommes rendent  
plus à contre-cœur que celui  
qu'exige d'eux vn Prince qu'ils ne  
croient pas digne de leur com-  
mander. Tant plus ces considera-  
tions affoiblissoient l'autorité  
du Roy, tant plus les Calvinistes  
estoyent puissans. D'ailleurs, la  
Religion qui estoit nouvelle,  
excitoit mesme l'amour du Mar-  
tyre, & estoit comme vne ieu-  
ne Maistresse pour qui les Amans  
vouloient mourir; mais à present  
elle passe pour femme espousée  
avec qui les maris veulent vi-  
ure seulement. Les Calvinistes  
croyoient combattre lors pour la  
defense de leur Religion, de leurs  
biens & de leurs vies; ils iouyssent  
non seulement de toutes ces gra-  
ces sous le benefice des Edicts du  
Roy,

Roy, ils sont mesmes generale-  
 ment receus en toutes sortes de  
 charges, & de Gouvernemens; ont  
 des Chambres my-parties, & par-  
 ticipent aux bienfaits du Roy  
 sans difference quelconque. Ceux  
 de la Religion pretendue confi-  
 derez comme vn corps, estans en  
 petit nombre, à comparaison des  
 Catholiques; considerez comme  
 diuisez de doctrine & d'inten-  
 tions, n'ayans aucun pretexte  
 pour prendre les armes, aucunes  
 forces pour faire la guerre, aucun  
 Chef pour leur commander, &  
 toutes les places qu'ils tiennent  
 estans incommodées par le voi-  
 sinage des places catholiques,  
 quelle occasion auez-vous de les  
 redouter? Le vous dy bien d'avan-  
 tage; c'est que quand ils seroient  
 resolus à faire eslection d'un Chef,

ils ne sçauroient trouver vn-hōme qui voulust prendre ceste charge. Entre ceux qui y pourroient aspirer, les vns croyent qu'on doit tout au merite de leur longue experience, les autres presument qu'on est obligé de ceder à leur naissance. Les premiers sont trop auisez pour faire ceste folie, & sçauent trop bien la peine qu'il y a à gouverner vne multitude qui se défie de ses Chefs quand ils sont heureux, & les mesprise quand ils sont infortunez. La mesme iniustice qui luy faiēt attribuer à soy-mesme l'honneur des victoires, luy faiēt reiecter le blasme des défaiētes sur ses Chefs, & les accuser non seulement des euemens de la fortune, mais de les appeller mesmes à garends des effects de la nature. L'Admiral de

Chastillon estoit si lassé des caprices des Huguenots, qu'il les eust quittez long temps deuant que de mourir, s'il eust creu pouuoit trouuer de la seureté dans le ser- uice du Roy. En vn mot, les Ma- reschaux de Bouillon & de l'Esdi- guieres sçauent trop bien qu'apres auoir tiré l'espée contre son mai- stre, il faut reuenir au Louure, passer au trauers des Gardes, & rendre compte de ses actions à vn Prince, qui ne doit qu'à Dieu la raison des siennes. Et puis quand ils s'oublieroient iusques à ce point, qui croyez-vous qui vou- lust s'engager avec des personnes de cet aage? On ne se peut embar- quer dans des vaisseaux trop neufs & trop forts, pour faire des voya- ges perilleux. A peine pourrois-ie dite lequel est plus incommode



164 DE MONSIEUR  
au party des Huguenots, d'auoir  
vn Chef ou de n'en auoir point.  
Tant qu'il n'en aura point, il sera  
foible ; aussi tost qu'il en aura vn,  
il sera ruiné. La raison est, que ce-  
luy des Grands qui sera esleu  
n'estant point d'vne qualité si  
releuée que les autres luy vueillent  
ceder, ils abandonneront la fa-  
ction, & attireront avec eux dans  
le seruice du Roy tout ce qu'ils  
ont d'amis & de seruiteurs. Apres  
vous auoir fait voir combien il  
est malaisé que les places de la  
Religion pretendue se puissent  
secourir les vnes les autres ; il me  
reste encore à vous dire, que le  
Roy de la grand' Bretagne est tel-  
lement interessé à la manutention  
de l'authorité Royale, & les Hol-  
landois si empeschez à se con-  
seruer, que les Protestans de

France ne doiuent esperer aucun secours de ce costé-là. D'ailleurs, pour vous monstrier que la main-leuée du temporel des Ecclesiastiques de Bearn est vn faict particulier, ie concludray ceste lettre par vn sommaire & veritable discours de ceste affaire.

En l'an 1569. la Reyne Ieanne d'Albret, mere du feu Roy, émeut vne si furieuse persecution contre l'Eglise dans tout le Bearn, que la Religion Catholique y fut entierement abolie. Tous les gens d'Eglise & plusieurs des principaux Catholiques furent noyez, bannis & massacrez, & leurs biens, tant seculiers que reguliers, mis en la main de la mesme Reyne par le Comte de Montgommery son Lieutenant General au mesme pays. L'année ensuiuante elle con-

uoqua vne Assemblée, qui fut appelée du nom d'Estats, combien que cela ne peust estre, puisque l'ordre Ecclesiastique, qui est le premier, n'y fut point appelé, ny pareillement les Catholiques de la Noblesse & du Tiers Estat. La Reyne fist confirmer par ceste Assemblée tout ce qu'auoit fait le Comte de Montgommery. Les Ministres, qui preoccupoient l'esprit de ceste Princesse, luy firent faire certaines Ordonnances, comme celles de Geneue, qui furent aussi ratifiées par la mesme conuocation, bien que presque entierement contraires aux Loix fondamentales du pays. C'est ce qu'ils appellent les Ordonnances de la Reyne Ieanne, & loix fondamentales; quoy qu'elles ne soient point nées avec l'Estat,

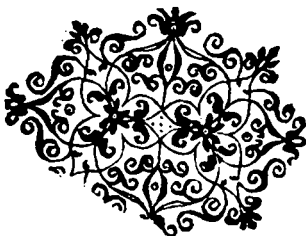
mais faictes depuis cinquante ans. La Reyne estant faisie de ces biens, assigna sur les deniers qui en pro-  
 uindroient les pensions des Mi-  
 nistres, & autres charges. Les affai-  
 res demurerent en ce poinct ius-  
 ques en l'an 1599. que le feu Roy  
 restablit la Religion Catholique  
 en certains lieux de Bearn, nom-  
 ma deux Euesques pour cest ef-  
 fect, & leur assigna pension suffi-  
 sante sur le Domaine de Nauarre,  
 pour s'entretenir selon leurs di-  
 gnitez; avec promesse de remet-  
 tre bien tost les Ecclesiastiques en  
 possession de leur temporel. De-  
 puis 99. iusques en 608. il ne s'est  
 passé année qu'il n'ait restitué  
 quelque chose à l'Eglise. En fin il  
 print vne ferme resolution de  
 mettre la derniere main à cest ou-  
 urage, & commença par l'entiere

main-leuée de tout ce qui appartenoit dans le mesme pays aux Euesques d'Ax, d'Aire, & plusieurs autres Prelats. Les lettres patentes furent verifiées au Parlement de Pau, & executées sans contredit. Cepédant le Roy estant mort sur ces entrefaiçtes, la Reynne Mere confirma durát sa Regence toutes les promesses que le feu Roy auoit faiçtes aux Catholiques, mais elle en remist l'accomplissement à la maiorité du Roy. Les Euesques de Bearn & autres Catholiques deputez du pays se rendirent à la Cour au mesme temps, pour en poursuiure l'execution. Les trois Ordres des Estats generaux du Royaume conuoquez à Paris en 1615. deputerent vers sa Majesté pour luy faire tres-humbles remonstrances sur l'importance de

ceste affaire. L'assemblée du Clergé tenue en 617. en fist autant. En fin le Roy se sentant pressé par sa conscience, & par les saintes intentions du feu Roy son pere, prononça de sa propre bouche vn Arrest, par lequel il ordonna, *Que les Ecclesiastiques auroient maintenuee de leurs biens, & que l'exercice de la Religion Catholique seroit restably par tout le Bearn; & neantmoins par vn excez de bonté, il accorda par le mesme Arrest aux Ministres, Professeurs, Garnison, Cours Souueraines de Bearn, & à tous ceux qui estoient payez de leurs gages & appointemens sur les deniers prouenans des reuenus Ecclesiastiques, que d'oresnauant ils seroient payez de pareille somme par les mains du Tresorier General de la Maison de Nauar,*

re, duquel ils la receuoient auparavant ; & afin qu'ils perceussent plus commodément les mesmes appoinctemens, il affecta à leur payement les deniers tant ordinaires qu'extraordinaires du Domaine de Bearn, Comté d'Armagnac, & parties Casuelles des Comtez, Vicomtez, & Baronnies de Foix, Bigorre, Narfan, Tursan, & Gauardan, Nebozan, Lautrec, Captieux, Aspect, Aure, Nestes, Barouffe, & Maignoac; ensemble les donations des mesmes terres, sans qu'à l'aduenir il en pust estre fait aucun diuertissement, pour quelque cause que ce soit ; avec pareil pouuoir à ceux de la Religion pretendue d'yser de semblables contraintes, sur les Receueurs des mesmes terres, qu'ils auoient autresfois contre

DE COVLOMBY. 171  
ceux qui manioient le reuenu du  
temporel des Ecclesiastiques.  
Voila en vn mot tout ce qui con-  
cerne ceste affaire. Ce que i'ay  
bien voulu vous presenter, afin  
que comme la lumiere d'vn flam-  
beau en allume plusieurs autres,  
estant informé de la verité, vous  
en puissiez informer ceux qui  
l'ignorent.







## A V R O Y,

*Sur l'utilité de lire l'Histoire.*

I R E,

Quelqu'un considérant autresfois les subiections & les miseres qui sont attachées au soin des Empires, dist tres-sagement, que sil tumboit des Couronnes aux pieds des hommes, & qu'ils cognussent combien elles sont pesantes, ils ne daigneroient prendre la peine de les releuer. Les grandeurs qui reçoient à pleines voiles le vent des prosperitez, produisent d'elles-mesmes vne infinité d'inquietudes, & ressemblent à ces terres,

où les ronfes & les espines viennent naturellement. L'expérience a fait voir cela de tout temps en la condition des grands Princes, mais plus eminentement en la fortune d'Auguste qu'en tous les autres exemples. A peine la victoire Actiaque le rendit souverain Arbitre du monde, qu'il mist en deliberation entre Mecenas & Agrippa, les principaux confidens, de se faire personne priuée. Ce que possible il eust fait s'il eust esperé pouuoir viure avec seureté parmy tant de gens qualifiez qui portoient encore le deuil de ceux qu'il auoit fait mourir pour commander seul. Il ne fut point seulement en doute de quitter le gouvernement public en la nouveauté de son établissement ; apres qu'il eut affermy

l'autorité souueraine dans sa maison, le repos par tout l'vniuers, poussé les bornes de l'Empire au delà du Rhin, du Danube, & de l'Euphrate, & donné la paix à toute la terre, il ne la peut donner à son esprit, & fut semblable à ceux qui ne sentét pas les parfums qu'ils portent, quoy qu'ils les facét sentir aux autres. Tellement qu'estant plus absolu dans la domination vniuerselle qu'un pere bien obey n'est dans sa famille, il escriuit au Senat vne lettre, par laquelle il protesta que iamais il ne verroit luire vne plus agreable iournée que celle où il se despoüilleroit de sa grandeur. Et sans qu'il soit besoin de rechercher des exemples plus esloignez, toutes ces Musiques ordinaires de vostre Majesté, qui se trouuent ran-

toit à ses repas, tantost à son coucher, sont-ce pas des tesmoignages que les diuertissemens sont necessaires aux Roys pour leur faire souffrir leur condition? SIRE, il est du tout impossible d'estre esleué en ce haut degré de splendeur, & d'estre exempt de sollicitude. Le gouuernement des Estats requiert bien vn autre esprit que les affaires particulieres. Les fregates legeres se menent sans art sur les petites riuieres, & sur les canaux. C'est sur les grandes mers qu'il faut obseruer les vents, vser de la sonde, & prendre les hauteurs des Astres. Car ne plus ne moins que ces grands vaisseaux qui ne voguent qu'en haute mer, sont plus mal-aisez à gouuerner que ces fregates legeres qui ne vont que sur les fleuues & sur les

canaux: il y a pareillement beaucoup plus de peine à manier les affaires d'un grand Estat qu'à conduire vne mediocre fortune. Et comme le Soleil que Dieu a créé pour esclairer toutes les regions de la terre, est en vn mouuement perpetuel, & a plus de clarté que les autres Astres qui ne sont pas destinez à vn vsage si vniuersel: De mesme les Roys n'ayans esté esleuez à cet honneur supreme que pour seruir de lumiere au monde, sont obligez de trauailler incessamment, & doiuent estre plus eminens en merite que ceux qui ne sont nez que pour regir des familles particulieres. De sorte que la vie de ceux qui tiennent les resnes des Monarchies, estant accompagnée de tant de tumultes & de trauaux, il ne se faut pas esmer-

esmerueller si plusieurs ont refusé avec vn genereux courage, les Empires que les ames ambitieuses recherchoient avec le fer & le feu. C'est ceste mesme consideration qui me fait grandement admirer la repartie que fist ce Prince, qui de simple Jardinier deuenu Roy, estant interrogé par Alexandre le Grand, comment il auoit peu souffrir la pauureté de sa premiere condition, luy respondit, qu'il prioit les Dieux de luy faire la grace de pouuoir aussi bien supporter la Royauté; Comme s'il eust creu ne pouuoir treuuer tant de repos dedans les palais superbes que dans les simples cabanes. Et de fait, qu'y a-t'il de plus difficile & de plus laborieux que d'entreprendre de gouverner vne multitude infinie de peuple qui ne sçait

ce que c'est de se soumettre à la raison? Il n'y a beste sauvage qui soit si farouche que l'esprit de l'homme, ny Protée si muable que sa volonté: Il est quelquefois aussi peu capable d'obeir que de commander, & d'estre conseillé que de conseiller; voire bien souuent il est si ennemy de son propre bien, qu'il tourne ses armes contre luy-mesme quand il ne les peut tourner contre autruy. La difficulté de bien vser de la puissance souveraine ne procede pas seulement de l'indocile & fascheuse humeur des peuples, mais bien souuent aussi de la faute des Princes; d'autant qu'il leur est malaisé de garder la mediocrité en vne puissance qui n'en a point. Ils s'imaginent que leurs sujets sont faitz pour eux, & non pas eux pour leurs

subjects; Il leur est indifferent qu'ils les hayssent, pourueu qu'ils les craignent, & ne mettent leur plaisir supreme qu'en l'iniuste licence de commettre impunément ce qui n'est licite à personne: ne considerans pas qu'il leur est d'autant moins permis de faillir que toutes choses leur sont permises; & que les fautes qui sont legeres en ceux qui obeyssent, sont de tres-grande importance en ceux qui commandent. Aussi voit-on rarement coniointes ensemble vne grande innocence avec vne grande authorité; c'est ce qui a faict dire à quelqu'un, que tous les noms des bons Princes se pouuoient grauer dedans vn anneau. **SIRE**, il est beaucoup plus facile de se comporter en la mauuaise fortune avec patience, que



de viure en la bonne avec mode-  
ftic; tous les Sages en font demeu-  
rez d'accord : C'est pourquoy  
nous admirons bien autrement la  
probité des Roys que l'integrité  
des autres hommes; à raifon que  
les Princes fouuerains ne fem-  
blent éuiter le mal que par l'a-  
mour de la vertu, & leurs fubiectz  
par l'apprehenfion de la peine.  
D'autre-part ce n'est pas chofe  
qui foit bien aifée que de confeil-  
ler ceux qui fe font vne fois ima-  
giné qu'ils font par deffus les loix;  
ils apprehendent la domination  
de la raifon comme l'Empire d'v-  
ne Tyranne qui retrancheroit  
cefte liberté de tout faire; en quoy  
ils mettent le fouuerain conten-  
tement de leur grandeur. Outre  
tous ces obstacles, ceux qui font  
pres de leurs perfonnes, font tel-

lement emportez par la passion de leur interest particulier, que celuy du public n'est conté pour rien, & n'ont autre soin que de l'establissement de leurs maisons. C'est pourquoy Galba adoptant Pison, & l'aduertissant de se donner de garde des amorces des flatteurs, qui sont le plus dangereux poison qui puisse gaster les sinceres affections, luy dist, que ceste malheureuse engeance de gens parloit plus volontiers avec les fortunés des Princes qu'avec leurs personnes. La flatterie est vn mal si dangereux qu'il a plus perdu d'Estats que la guerre n'en a destruit; & la Verité est vne Deesse que les grands voyent rarement toute nue; elle ne paroist deuant eux que déguisée. C'est ce qui me fait estimer la condition des au-

DE MONSIEUR

tres hommes beaucoup plus heureuse que celle des Roys; car si les petits faillent, ils sont incontinent releuez; Mais si ce malheur arriue aux Princes, qui est-ce qui aura la hardiesse de les reprendre? On aime mieux les perdre que de leur deplaire; & chacun craint de se ruiner en sauuant l'Estat. Ils sont blessez, & personne n'oseroit roucher leurs playes; tellement qu'ils ne cognoissent leurs maladies, que quand elles sont incurables, & qu'il n'est plus possible de les celer. SIRE, le seul & souverain remede que les grands Roys, comme vostre Majesté, peuuent treuver à tous ces inconueniens, est de prendre conseil des morts, c'est à dire des liures. Ils ne recherchent la faueur de ceux qui regnent, ny redoutent leur colere;

ils vous apprendront ce que personne n'oseroit vous dire. Ces foudres de la guerre, Cesar, Alexandre, & tous ces autres grands Capitaines tant Grecs que Romains, se sont seruy si à propos du secours des bonnes lettres qu'ils ne doiuent pas moins aux liures qu'aux armes, & que la Fortune qui s'attribue vne grande partie des belles & glorieuses actions de la guerre, ne peut presque rien pretendre à leurs conquestes. Les Latins & les Grecs ont eu non seulement plusieurs Princes sçauans, la France mesme a dequoy se glorifier d'en auoir eu à qui lon ne pouuoit reprocher qu'ils ignorassent les bons Autheurs: Entre autres Charlemagne, François premier, & Charles neufiesme. Leurs cabinets estoient pleins de

Bibliothèques, & leurs tables bordées de personnages de mérite extraordinaire, qui les entretenoient de matieres hautes & relevées: De sorte que les François & les estrangers qui se trouvoient à leur dîner ou à leur souper, ne parloient d'eux qu'avec admiration. Aussi n'y a-t'il rien qui rauiffes les esprits comme la vertu: Elle faiçt reuerer les hommes comme des Roys, & faiçt adorer les Roys comme des Dieux. Depuis qu'elle est vne fois esleuée dessus le thronne Royal, elle leur imprime sur la face ie ne scay quelle image de Diuinité, conformme ce qu'ils ont d'humain, & ierte des rayons infiniment plus ardens, & plus luisans que quand sa lumiere est offusquée dans la bassesse des autres conditions. Non seulement

elle apporte de l'ornement aux Roys, elle affermit mesme leurs Couronnes: De sorte qu'il n'y a citadelles ny rempars qui soient si forts. A l'vn de ses costez elle fait marcher la Felicité, & de l'autre la Renommée, qui public leur reputation par toute la terre, & les met en bonne odeur parmy leurs subjects. Il n'y a rien, SIRE, de si puissant pour retenir les peuples dans leur deuoir que la bonne opinion qu'ils ont de leur Roy. Que son coure de vaisseaux armez la mer & les fleues; qu'on remplisse de garnisons les villes & les places fortes; que par les campagnes on face déborder des armées comme des torrens impetueux; tout cela n'assure point tant vn Estat que la creance qu'on a de la capacité du

286 DE MONSIEUR

Prince; il ne fait que ruiner vne Monarchie sous couleur de la conferuer: & est tout ainsi que ces remedes malheureux, qui en tuant le malade guerissent la maladie. Que lon essaye d'apaiser tant que lon voudra les mescontentemens des Grands par des profusions extraordinaires, le reuenu du Royaume sera plustost espuisé que leur auarice rassasiée. Au reste, tous ces grands preparatifs de guerre, par lesquels le Prince se veut rendre redoutable & faire voir sa puissance, que sont-ce autre chose que des preuues de sa foiblesse par lesquelles il tesmoigne qu'il ne se peut maintenir sans violence? SIRE, les remedes de la vertu sont bien plus doux & plus assurez; ceux-là

cōpant les membres malades, & ceux-cy les guerissent & les conseruent. Ceux-là ressemblent à vne ardeur violente qui tuë & deuore, & ceux-cy à vne chaleur modorée qui viuifie & nourrit. Il n'y a que cela seul qui puisse oster aux meschans la hardiesse d'offenser le Prince, & donner aux gens de bien l'assurance de le seruir. L'exemple des Souuerains est d'vne telle autorité, qu'il est plus fort que toutes les menaces des peines portées par les loix; tout ce qu'ils font ils le semblent commander: C'est pourquoy, quand les Roys sont vertueux leurs peuples le font; & l'estans, rien ne les peut destourner de leur devoir. Ceste vertu, SIRE, que



ie requiers en la personne du Prince, c'est ceste prudence sans laquelle les grands Estats n'ont aucun affermissement, mais sont comme ce Cyclope, lequel apres avoir perdu l'œil, ne fist plus que broncher, que se heurter, & que tomber à chaque pas qu'il faisoit. Il y a deux sortes de prudence, l'une naturelle, qui n'est iamais si abondante qu'elle n'ait besoin d'instruction : L'autre est l'acquise, qui s'apprend par la lecture & par l'usage. Les preceptes de celle qui s'acquiert par la lecture se treuvent dans les Livres des bons auteurs. Je scay bien que l'experience est vne puissante maistrresse qui surpasse toutes sortes d'enseignemens : mais elle a ses

incommoditez aussi bien que ses auantages. Outre que les fruiçts en sont si tardifs, que celuy qui n'est aidé que par ce moyen, ne sçait ordinairement comme il faut viure, que lors qu'il cesse de viure; elle apprend à estre sage par ses propres fautes, & la lecture l'enseigne aux despens d'autruy. Quel temps seroit-il qu'un Prince cogneust que les Monarchies ne se conseruent que par un grand soin, lors qu'il auroit perdu son Estat par sa nonchalance? Iamais les fautes des Roys ne sont legeres; elles ressemblent à ces grandes eclipses de Soleil qui caulent des tenebres vniuerselles. Ceste Histoire, SIRE, peut beaucoup aider à vostre Majesté, pour luy

donner la perfection de ceste vertu. Elle a deux choses qui se treuvent rarement conioinctes, le plaisir & l'vtilité. SIR, vous lirez comme le bras de Dieu, le Roy des Roys, & le Seigneur des Seigneurs, destruit les plus florissans Empires, & les transfere d'une nation à l'autre, lors que l'iniustice de ceux qu'il y a commis prouoque son iuste courroux. Je finiray ceste lettre par les paroles que l'Empereur Basile tint sur le mesme subject à son fils Leon, son successeur designé: *Regle ta vie, luy dit-il, sur les anciens exemples des Histoires; tu y treuveras sans aucun labour, ce que les autres ont recueilly avec beaucoup de travail: tu en tireras la cognoissance*

des vertus des gens de bien, & des vices des meschans; les diuerses mutations de la vie humaine, les conuersions qui sy font, l'instabilité du monde, & les soudaines ruines des Monarchies: Et afin que i'en die toute l'usilité en peu de paroles, tu y verras les chastimens des mauuaises actions, & les recompenses des bonnes: tu fuiras celles-là, de peur de tomber és mains de la Iustice Diuine; & embrasseras les autres, afin de iouyr des salaires qui les accompagnent. Voila, SIRE, vne grande partie de ce que i'auois à représenter à vostre Majesté, touchant la recommandation de ceste Histoire, que ie la supplie reccuoir avec vn accueil d'autant plus fauorable, qu'elle est entreprise par son

192 DE M<sup>r</sup> DE COVLOMBY.  
commandement, & pour son  
seruice, par celuy qui fera à  
iamais,

SIRE,

Vostre tres-humble, tres-obeissant,  
& tres-fidelle subject & seruiteur,  
DE COVLOMBY CAUVIGNY.

LETTRES